



**PRÉSUMÉ COUPABLE**  
POUR LA JUSTICE, IL N'Y AVAIT PAS D'INNOCENTS

NORD-OUEST présente

**PHILIPPE TORRETON**

# PRÉSUMÉ COUPABLE

**UN FILM DE VINCENT GARENQ**

Produit par Christophe Rossignon et Philip Boëffard

Avec

Wladimir Yordanoff Noémie Lvovsky Raphaël Ferret  
Michèle Goddet Farida Ouchani Olivier Claverie

Durée : 1h42

Format scope - Son SRD / DTS

**SORTIE LE 7 SEPTEMBRE**

DISTRIBUTION  
MARS DISTRIBUTION  
66, rue de Miromesnil  
75008 Paris  
Tél. : 01 56 43 67 20  
Fax : 01 45 61 45 04

PRESSE  
MOTEUR !

Dominique Segall et Laurence Falleur  
20, rue de la Trémoille - 75008 Paris  
Tél. : 01 42 56 95 95  
falleur@maiko.fr

Photos et dossier de presse téléchargeables sur [www.marsdistribution.com](http://www.marsdistribution.com)

PRODUIT PAR CHRISTOPHE ROSSIGNON ET PHILIP BOEFFARD ADAPTATION SCÉNARIO ET MONTAGE VINCENT GARENQ AVEC LA COLLABORATION DE ALAIN MARÉCAUX SERGE FRYDMAN ET HUBERT DELARUE A PARIS LE DRAPEAU DE ALAIN MARÉCAUX "CHRONIQUE DE MON ERREUR JUDICIAIRE" PHILIP BOEFFARD FLAMMARION PRODUCTRICE EXECUTIVE EYE FRANCOIS MACHUEL MARGE BENOIT CHASSANG MONTAGE DORIAN RIGAL ANSOUS  
SON PASCAL LASNES AVNERIC DEVOLDERE PHILIPPE ANDOURIOUX RÉGIE YVES BROUËR COSTUMES FANNY BROUËN ASSISTANTS RÉALISATEUR MAURICE HERMET STÉPHANIE CHAMPAULI 1 SUIVRE YANNICK CHARLES RÉGIE DAVID BERTRAND TATIANA VALLÉ CHRISTINE DUQUESNE DIRECTION DE PRODUCTION LAURENT SNOTY UNE COPRODUCTION NORD-OUEST FILMS FRANCE 3 CINÉMA  
AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ FRANCE TÉLÉVISIONS CINÉCINÉMA EN ASSOCIATION AVEC COFINAGE 7 COFINOVA 7 BANQUE POPULAIRE IMAGES 11 UNO ET OLE 8 A PLUS IMAGE 2 PRODUCTRICES ASSOCIÉS PATRICK QUINET ARTEMIS PRODUCTIONS RTBF TÉLÉVISION BELGE AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE DU CHRYM NORD-PAS DE CALAIS  
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION NORD-PAS DE CALAIS ET EN PARTENARIAT AVEC LE CNC ET LE SOUTIEN DE L'ANGLO-AGCADA DISTRIBUTION SALES FRANCE MARS FILMS VENDES INTERNATIONALES FILMS DISTRIBUTION © 2010 NORD-OUEST FILMS FRANCE 3 CINÉMA



[WWW.PRESUMECOUPABLE-LEFILM.COM](http://WWW.PRESUMECOUPABLE-LEFILM.COM)





## SYNOPSIS

Le film raconte le calvaire d'Alain Marécaux - «l'huissier» de l'affaire d'Outreau - arrêté en 2001 ainsi que sa femme pour d'horribles actes de pédophilie qu'ils n'ont jamais commis. C'est l'histoire de la descente en enfer d'un homme innocent face à un système judiciaire incroyablement injuste et inhumain, l'histoire de sa vie et de celle de ses proches broyée par une des plus importantes erreurs judiciaires de notre époque.



## VINCENT GARENQ BIOGRAPHIE

Après des études de sociologie puis de cinéma à la FEMIS, département réalisation, Vincent Garenq réalise des courts métrages (VITA SEXUALIS, DERNIÈRE SÉANCE), puis de nombreux documentaires et fictions pour la télévision. Il réalise son premier long métrage en 2007 : COMME LES AUTRES avec Lambert Wilson.

## NOTE D'INTENTION

«À l'aube d'un nouveau projet de film, se pose toujours la question de sa nécessité. Je dois dire que quand j'ai découvert le journal tenu par Alain Marécaux en prison, cette question ne s'est pas longtemps posée. Au fil de cette lecture, je n'ai jamais cessé de m'indigner, de pleurer, de décoller, jamais je n'aurais pu imaginer qu'une telle histoire fût possible en France, et pourtant... Ce sont ces sentiments de colère et d'indignation que j'ai voulu transmettre. Avant de lire ce précieux témoignage, je croyais connaître l'affaire d'Outreau, en réalité, je n'en savais rien.»

VINCENT GARENQ

## ENTRETIEN AVEC PHILIPPE TORRETON

### Comment s'est passée votre rencontre avec Vincent Garenq ?

Quand j'ai rencontré Vincent Garenq, après avoir lu le scénario, je lui ai dit que nous, les acteurs, étions là pour rencontrer ce genre de rôle. Pour moi, cela allait bien au-delà du cinéma : c'était comme un cri que je me sentais obligé de pousser à la place de quelqu'un.

### C'est la première fois que vous incarnez un personnage réel. Qu'est-ce que cela change ?

Au départ, je m'étais dit que c'était une chance : si j'avais un doute, je pouvais me tourner vers Alain Marécaux et l'interroger. D'ailleurs, après l'avoir rencontré, il m'a dit que je pouvais le contacter quand je voulais. Mais au final, je ne l'ai pas fait. Sans doute parce que je ne m'en sentais pas le droit : j'aurais eu le sentiment d'être une sorte de sangsue d'émotions et je n'avais pas l'impudeur de lui demander, par exemple, à quel moment il avait craqué ou pleuré etc. Tout ce que je devais savoir était contenu dans le scénario. J'étais convaincu qu'il fallait s'accaparer le personnage et le réinventer.

### Du coup, comment avez-vous travaillé le rôle ?

Je me suis isolé de tout le monde. Je sentais que c'était à moi, et à moi seul, de «craquer» et que personne ne pouvait m'aider – même pas Vincent Garenq. Personne ne peut aider un acteur à aborder ce type de personnage et de registre émotionnel. Ma seule obsession était d'être juste : je me demandais quelle tête on a quand on va en prison pour la première fois ou quand on se fait déshabiller dans une petite pièce où les flics vous fouillent à corps sans ménagement, surtout quand on ne l'a pas vécu. Et même si j'étais passé par là, je ne suis pas sûr que cela m'aurait beaucoup servi.

### De même, vous ne vous êtes pas spécialement documenté sur l'affaire d'Outreau ?

Je n'en avais pas besoin. Je n'avais que deux bibles : le livre d'Alain Marécaux et le scénario, validé par ses soins. Même si j'étais devenu spécialiste de l'affaire, cela ne m'aurait pas aidé dans mon travail d'acteur. Ce film est une caméra braquée sur un homme, à partir d'un matin de novembre, il y a dix ans, à 6h30 du matin, et qui le lâche trois ans plus tard. Ce n'est pas un film sur l'affaire d'Outreau : c'est un film sur trois ans de cauchemar vécus par Alain Marécaux.

### Vous avez accepté de perdre 27 kilos pour les besoins du rôle, et votre métamorphose est proprement vertigineuse. Comment l'avez-vous vécue ?

Je suis allé voir un nutritionniste qui m'a dit qu'il ne cautionnait pas ce régime parce que j'avais trop de poids à perdre en trop peu de temps. Je me suis donc débrouillé tout seul, en m'astreignant à un régime des plus draconiens et en perdant 300 grammes par jour. C'était une discipline de vie terrible qui nous a d'ailleurs obligés à interrompre le tournage pour me laisser maigrir. Avec le recul, je crois que je suis entré dans une phase dépressive : j'ai passé toute cette période dans les larmes, l'isolement, l'hébétude, et le désir de mort.



### **Comment la production a-t-elle accueilli votre détermination ?**

La production a envisagé de faire appel à une doublure pour les scènes où j'étais censé être le plus maigre, mais je préférais éviter cette option. Et effectivement, quand Vincent Garenq est venu me voir dans la cabine de maquillage, très peu de temps avant la deuxième partie du tournage, il m'a dit qu'il allait téléphoner à la doublure pour lui dire qu'on n'en avait pas besoin.

### **Dans quel état d'esprit étiez-vous au moment du tournage ?**

Comme j'étais constamment menotté et qu'on me prenait sans cesse sous les aisselles pour me balloter dans un fourgon ou dans une voiture, j'ai tourné le film dans un état de fragilité permanente. Je me souviens que, quand j'étais totalement amaigri, le seul contact de la main de la maquilleuse sur mon épaule et les poils de son pinceau sur ma joue me faisaient pleurer. C'était une réplique, comme il y a des répliques de tremblement de terre.

### **Ressort-on totalement indemne d'une telle expérience ?**

Quand j'y repense, j'ai souvent les larmes aux yeux. Ce que je me dis, c'est que ce film m'a permis de rencontrer un type formidable – Alain Marécaux – et un metteur en scène passionnant. Et pour moi, en tant qu'acteur, c'est la première fois qu'on m'a proposé un rôle qui ait trait à l'abandon : mon personnage est un homme qui n'a plus de repères, qui est coincé dans son drame et sa prison, et qui perd espoir. C'est en cela que c'est un film sur l'abandon.

### **Comment Alain Marécaux a-t-il réagi après vous avoir vu à l'écran ?**

Il m'a dit que cela lui faisait bizarre de voir quelqu'un qui endossait sa douleur et qu'il avait l'impression qu'il s'agissait d'une sorte de passage de relais. Je pense que c'est vrai – mais seulement d'un point de vue symbolique. Je me souviens aussi de la marraine d'Alain qui n'était pas enchantée à l'idée qu'un acteur joue son filleul. Après avoir vu le film, elle m'a dit une des plus belles choses que j'aie jamais entendues : «Je sais maintenant à quoi sert le métier d'acteur.» Effectivement, les acteurs servent à placer une caméra où il n'y en a jamais eu et où il n'y en aura jamais.

### **Pensez-vous que le film puisse jouer un rôle d'éveilleur de conscience ?**

Si j'en crois des amis avocats qui l'ont vu, ce film devrait être projeté dans le cadre de formations juridiques. Ce que j'espère surtout, c'est que les spectateurs se rendront compte de la fragilité du témoignage humain. Et de la fragilité de l'homme.





## ENTRETIEN AVEC VINCENT GARENQ

### **Connaissez-vous bien l'affaire d'Outreau ?**

Superficiellement. C'est en lisant le journal écrit par Alain Marécaux en détention que je l'ai vraiment découverte et ça a été un choc ! On découvre dans ce livre, à l'échelle intime d'un homme, la mesure des incohérences, des absurdités et la dimension kafkaïenne de cette affaire. Ce récit m'a totalement bouleversé et révolté. En faisant le film, j'ai voulu transmettre au spectateur ces sentiments d'indignation et de colère que j'avais ressentis à ma première lecture.

### **Comment avez-vous eu l'idée d'en tirer une adaptation ?**

Dès la lecture du livre, j'ai eu l'impression de voir un film se dérouler sous mes yeux. Et avec un tel ouvrage, on ne se pose pas deux secondes la question de la nécessité d'en tirer un film : elle s'impose d'elle-même. Mais je ne me suis pas précipité, j'ai préféré laisser reposer le livre, et lire tout ce qui avait été écrit sur Outreau. Et je me suis aperçu que tous les innocents d'Outreau racontaient strictement la même histoire, le même enchaînement absurde : ils poussaient exactement le même cri qu'Alain. Puis, je suis revenu au livre d'Alain qui me semblait le plus emblématique. Il ne s'agit donc pas d'un film sur Outreau, mais d'un film centré sur Alain Marécaux pris dans l'affaire d'Outreau, ce qui est très différent.

### **Quelle a été votre démarche dans l'adaptation ?**

J'ai commencé par prendre contact avec Alain Marécaux en lui disant que je ne pourrais pas adapter son histoire sans lui pour deux raisons. La première était qu'il me semblait fondamental qu'après avoir été trahi par la justice, il ne se sente pas trahi une seconde fois par le film. La seconde, beaucoup plus pragmatique, était qu'il y avait des manques dans le livre – qui s'arrêtait après le premier procès et donc bien avant l'acquiescement du second procès – que lui seul pouvait m'aider à combler. C'est ainsi qu'Alain m'a accompagné tout au long du scénario et de la fabrication du film.

### **Vous êtes-vous livré à un important travail de documentation ?**

Au départ, je comptais sur Alain pour me raconter le contenu des entretiens avec le juge Burgaud, mais il ne s'en souvenait plus, sans doute à cause du refoulement et du traumatisme causés par cette affaire. C'est plus tard, en épluchant le dossier d'instruction que j'ai pris connaissance des procès-verbaux des fameux interrogatoires avec Fabrice Burgaud. Le dossier d'instruction m'a même aidé à reconstituer des articulations de l'histoire qui avaient échappé à Alain. Hubert Delarue, l'avocat d'Alain, m'a aussi beaucoup aidé à comprendre cette affaire.

### **Y a-t-il des passages qui relèvent de la fiction ?**

Non, parce que le récit d'Alain était suffisamment fort pour qu'il soit inutile d'en rajouter. Et puis, ce n'aurait pas été moralement acceptable, il fallait coller au plus près de la réalité, nous n'avions pas le choix. Alain lui-même ne le souhaitait pas, c'était sa seule condition : qu'on ne raconte pas n'importe quoi au prétexte de faire du cinéma, et nous étions complètement en phase là-dessus. Bien sûr, il y a des raccourcis, des ellipses, des fusions de personnages réels (Alain a deux sœurs) et que sais-je encore de transformations nécessaires pour passer du réel au cinéma, mais on peut dire que ce qui subsiste au final est très fidèle à ce qu'il a vécu. D'ailleurs, ce sont les premiers mots qu'Alain a prononcés quand il a découvert le film : il ne se sentait pas trahi, même si, bien sûr, il aurait préféré moins de coupes dans son histoire.

### **Dès les premiers instants, le spectateur forme corps avec Alain Marécaux. Comment avez-vous obtenu cette empathie absolue avec le protagoniste ?**

C'est l'histoire d'Alain qui provoque cette empathie : comment ne pas s'identifier à un être humain accusé à tort ? Comment ne pas s'identifier à un homme dont la femme est également arrêtée et les enfants placés dans des foyers ? C'est la folie, la noirceur et la cruauté de cette histoire qui nous ont tous inspirés, qu'il s'agisse de l'interprétation, de la mise en scène, de la recherche des décors, du travail de la lumière ou des costumes.

### **Quels étaient vos parti pris de mise en scène ?**

Je souhaitais un style assez brut, donner l'impression que les choses se déroulaient devant la caméra de façon abrupte, non apprêtée et mise en scène. Et en même temps, je souhaitais que le film nous procure un vrai plaisir cinématographique et visuel. Il y avait donc un dosage, une alchimie à trouver entre cinéma et documentaire. Nous avons systématiquement tourné à l'épaule, mais sobrement, pas de manière surjouée et artificielle. Il y avait un refus radical d'une lumière trop léchée et maîtrisée et j'ai demandé à mon chef-opérateur de prendre un maximum de risques. Souvent, la lumière venait juste des néons qu'il y avait dans le décor, on pensait souvent à Depardon, c'était le cap. Ça nous a donné une telle liberté que je me demande aujourd'hui si je pourrai un jour revisser une caméra sur une Dolly !

### **Et pour les décors ?**

Là encore, je tenais à ce qu'on soit au plus près de la réalité et qu'on tourne en décors naturels, ce qui n'était pas toujours facile. On a eu parfois de vrais coups de chance. Par exemple, pour la garde à vue, on a eu la possibilité de tourner dans un vieux commissariat de Lille qui venait juste de fermer. Heureusement, car les décors de commissariats font souvent très «faux» au cinéma. Dans notre bureau d'interrogatoire, les informations écrites sur le tableau blanc étaient celles laissées par les policiers la dernière nuit de garde avant leur déménagement. Les graffitis que découvre Philippe Torreton dans les geôles sont les vrais, il n'y a eu aucune intervention de la déco, certains figurants du film avaient même quelques mauvais souvenirs dans ce commissariat !

Les scènes de prison étaient également un enjeu énorme du film. Alain décrivait dans son livre deux prisons où il avait séjourné : la première à Beauvais était tellement épouvantable que nous n'avons jamais eu le droit de la visiter, la seconde à Amiens était de conception plus normale. Nous n'avons pu tourner en France que pour la seconde prison (à Loos)... Pour la prison vétuste, rien ne nous a été proposé et nous avons dû décaler le tournage de 2 semaines avant de tomber sur ce petit miracle de prison belge, sur le point d'être réhabilitée en université, et dont nous avons pu retarder les travaux pour les besoins de notre tournage.

Pour les scènes de tribunal et de procès, enfin, on nous a très vite fait savoir que nous étions «persona non grata» dans le Nord et nous n'avons même pas été autorisés à visiter le tribunal de Boulogne-sur-Mer ! Nous avons donc été contraints de nous rabattre en région parisienne pour les scènes de procès.

### **Aviez-vous le nom de Torreton en tête très en amont du projet ?**

Curieusement, je ne pense jamais aux acteurs quand j'écris un scénario, ça me perturbe même beaucoup d'y réfléchir, je ne pense qu'aux personnages... Pour moi, la question de l'acteur ne peut se poser que quand le scénario est terminé, c'est une autre concentration, une autre recherche, la première étape où l'on passe de l'imaginaire (le scénario) au réel (l'incarnation par des acteurs). C'est peut-être l'étape la plus difficile, celle où j'ai le moins de certitudes. C'est un grand moment de fragilité et en même temps, je crois que ce moment de réflexion, d'hésitations et de recherche est







extrêmement nécessaire et légitime, car il va donner la vraie couleur du film. Pour un rôle comme celui-ci, qui exigeait que l'interprète perde beaucoup de poids, nous savions que ce serait autant l'acteur qui nous choisirait que nous... Et je me souviens que quand Philippe m'a appelé après avoir lu le scénario, j'ai immédiatement senti, au timbre de sa voix, que c'était lui : il était très ému et fragilisé, il était déjà dans le rôle, il y tenait plus qu'un autre. Plus tard, quand je lui ai posé la question embarrassante relative au poids qu'il comptait perdre, il m'a répondu sans hésitation : «comme Alain, 40 kilos !». Je lui ai répondu qu'il était fou, qu'il allait mourir ! Ensuite, tout s'est passé à merveille, dans la confiance et la connivence. Je sais de façon indirecte qu'il a beaucoup souffert du régime drastique qui lui a permis de perdre ces 27 kilos, mais il ne m'en a jamais rien dit, ne s'en est jamais plaint. La seule intention de jeu que je lui ai donnée, c'est d'essayer de ne pas «jouer» un personnage, mais de «l'être», de partir de lui, et de se laisser entraîner par l'histoire.

#### **Comment avez-vous dirigé Raphaël Ferret qui incarne le juge Burgaud ?**

Je lui ai demandé de ne surtout pas chercher à l'imiter, mais de partir de sa propre nature et d'essayer par petites touches successives de se rapprocher du profil psychologique de Fabrice Burgaud. Raphaël n'est pas du tout comme ça dans la vie, il a vraiment construit un personnage, ça a demandé beaucoup de répétitions, d'essais de maquillages, de costumes, et petit à petit, le personnage est apparu... Il ne ressemble pas tant que ça à Fabrice Burgaud, mais pourtant, un jour où les sœurs d'Alain sont venues nous rendre visite sur le tournage, quand elles l'ont vu, elles l'ont tout de suite reconnu et se sont mises à pleurer !

#### **Et les seconds rôles ?**

Par souci de réalisme, j'ai recruté les acteurs là où nous avons tourné, dans le Nord de la France : ce ne sont donc pas des visages très connus, ce qui accentue le sentiment de réalité. Nous avons aussi fait appel à de vrais policiers qui ont joué leurs propres rôles. Ainsi, pour la scène où Philippe Torretton est fouillé dans le commissariat, nous n'avons même pas répété : nous avons juste demandé aux policiers de faire comme ils font d'habitude et on a tourné la séquence...

#### **Les médias eux-mêmes ont leur part de responsabilité dans l'affaire. Comment souhaitez-vous aborder cette question ?**

Hors de question évidemment de fabriquer de fausses actualités ! On a donc utilisé d'authentiques archives de journaux télévisés. Autant dire que lorsqu'on voit, du point de vue d'Alain, ces actualités à la télé, on se rend compte que les médias ont contribué à accréditer l'idée que les prévenus étaient vraiment pédophiles. D'ailleurs, certains journalistes qui ont réalisé ces sujets ont refusé de réenregistrer leurs voix pour les besoins du film : ils ont aussi demandé à ce qu'on change leurs noms tant ils avaient rétrospectivement honte de leurs reportages. Elise Lucet a été bien plus courageuse et a accepté de réenregistrer pour nous de faux noms de journalistes, et je tiens encore à la remercier. Très peu de journalistes avaient réalisé leur propre enquête, comme Florence Aubenas ou une équipe de télé belge. La plupart s'étaient contentés de la version de l'accusation. Même quand les journalistes employaient le conditionnel, ce qui arrivait parfois heureusement, ça sonnait comme de l'affirmatif. Au début du procès de Saint-Omer, l'immense majorité des journalistes étaient convaincus de venir assister au procès d'un réseau pédophile et c'est au cours du procès qu'ils se sont aperçus de leur erreur.

#### **Le film suscite une forte impression d'enfermement...**

Dès l'écriture, j'ai ressenti profondément cet enfermement, ce harcèlement judiciaire kafkaïen. Puis, au montage, ce sentiment d'oppression s'est affirmé encore davantage. On y est parvenu en épurant et en asséchant de plus en plus

le film... Au départ, le scénario – et les rushes – étaient un peu plus explicatifs sur l'affaire, mais on s'est aperçu qu'en resserrant, en coupant, ce qu'on perdait en informations, on le gagnait en proximité avec Alain, on ressentait mieux ses émotions et sa chute.

**Vous avez fait le choix de ne pas utiliser de musique de film. Cela s'est-il imposé d'emblée ?**

Dès l'écriture du scénario, je pensais qu'il n'y aurait pas de musique, mais je ne voulais pas me couper de l'imaginaire et de l'apport d'un compositeur, en l'occurrence Klaus Badelt. J'ai aussi demandé au monteur de ne pas utiliser de musiques provisoires, comme c'est souvent l'usage, car je voulais que le film tienne sans. Puis, dans l'intervalle de temps où nous avons interrompu le tournage pour que Philippe Torreton maigrisse, nous avons monté les 70 premières minutes du film. Et tout ceux qui ont visionné ce montage nous ont dit spontanément, sans qu'on leur pose la question, qu'il fallait continuer comme ça et ne surtout pas utiliser de musique dans le film ! Klaus Badelt également ne voyait pas où en mettre... Moi-même, je redoutais que la musique vienne sentimentaliser un film que je voulais dur, à l'image de l'histoire, et ne surtout pas pousser vers le mélodrame... Le film nous dictait ainsi ses propres volontés.





## ENTRETIEN AVEC ALAIN MARÉCAUX

*L'huissier de Justice victime de l'affaire d'Outreau. Il est incarné dans le film par Philippe Torreton. Le scénario est adapté de son livre «Chronique de mon erreur judiciaire» paru chez Flammarion.*

### **Quels sont les dysfonctionnements profonds mis en lumière par l'affaire d'Outreau ?**

Outreau est le mauvais cas d'école par excellence qui a démontré que toutes les règles fondamentales du droit ont été bafouées et inversées. En France, alors qu'on bénéficie normalement de la présomption d'innocence, Outreau a montré que lorsqu'on est entraîné dans une affaire judiciaire, la présomption de culpabilité prime sur tout le reste. Je dirais même qu'avec Outreau, il n'y a même pas eu de présomption de culpabilité, mais d'emblée une culpabilité avérée. D'autre part, l'affaire dite d'Outreau a bafoué un principe fondamental de notre droit qui est que la liberté est le principe et la mise en détention provisoire l'exception : hormis Karine Duchochois, nous avons tous été incarcérés. Enfin, le principe de la charge de la preuve, qui incombe normalement au ministère public, a lui aussi été inversé : c'était à nous, innocents, de démontrer que nous étions innocents !

### **Comment vous êtes-vous retrouvé impliqué dans l'affaire d'Outreau ?**

Je vivais dans une petite commune du Pas-de-Calais, à une trentaine de kilomètres d'Outreau. Lorsque les services sociaux ont constaté que le couple Badaoui-Delay était incestueux, trois de leurs enfants ont été placés dans des familles d'accueil de la commune où se trouvait mon étude et scolarisés dans la même école que mon fils aîné. Malheureusement pour moi, l'un de mes fils est devenu le meilleur ami d'un des garçons de Myriam Badaoui : quand ce dernier s'est mis à désigner ceux qui participaient aux attouchements et aux viols, il a cité ses voisins de palier, des voisins de la cité de la Tour du Renard, les commerçants du quartier, et les parents de sa meilleure amie et de son meilleur copain, et voilà comment mon nom a été cité. Or, lorsque le juge Burgaud demande à Myriam Badaoui s'il y a un huissier de justice parmi les personnes citées, elle répond oui et elle mélange les noms et prénoms de deux huissiers à qui elle avait réglé une dette. Burgaud lui explique alors qu'elle se trompe car les enfants disent que ce sont les Marécaux. Et Myriam d'acquiescer. Voilà comment, sur la foi des accusations d'un petit garçon et des confirmations de sa maman, on vient me chercher à 6h30, un matin de novembre, et comment ma femme, mes enfants et moi entrons dans l'affaire d'Outreau.

### **À votre avis, qui, à l'origine, porte la responsabilité d'Outreau ?**

Au départ, Outreau, c'est un couple incestueux qui abusait de ses enfants et qui a fait participer à ses exactions un couple de voisins - David Delplanque et Aurélie Grenon. À partir de cette affaire d'inceste, où quatre enfants ont été abusés, le juge Burgaud a inventé toute une histoire. C'est pour cela que je dis souvent que le couple infernal dans cette affaire, ce n'est pas Myriam Badaoui et Thierry Delay, mais Fabrice Burgaud et Myriam Badaoui. À eux deux, ils ont inventé Outreau. À eux deux, ils ont inventé un réseau. À eux deux, ils ont été à l'origine de ce tsunami judiciaire. Je crois même que Myriam Badaoui était comme amoureuse de Fabrice Burgaud : elle a d'ailleurs déclaré que, pour la première fois de sa vie, un homme était à son écoute. De son côté, Burgaud trouvait chez elle une personne qui acquiesçait à tout ce qu'il suggérait : dès qu'il voulait avoir une confirmation, il la faisait sortir de prison pour entendre ce qu'il désirait entendre.

### **Comment expliquer qu'aucun de ceux qui, en dehors du juge Burgaud, ont examiné les pièces de l'affaire, n'en aient repéré les énormes failles ?**

C'est ce que j'ai souvent qualifié de paresse intellectuelle chez le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer et chez les magistrats de la Cour d'Appel de Douai : ils se sont toujours contentés de ce qui avait été fait en amont. C'est ainsi que le procureur de la République a entériné l'enquête menée par Burgaud, et que la chambre de l'instruction a, elle aussi, validé le travail des deux précédents juges etc. Il aurait suffi d'ouvrir le dossier et d'avoir un minimum de bon sens pour comprendre que le dossier était vide et qu'on avait embastillé des innocents.

### **Et les psychologues ?**

Ils ont considéré Myriam Badaoui crédible. Par ailleurs, aucun des psychiatres qui ont examiné les prévenus dont je faisais partie n'a décelé chez nous les traits d'abuseur sexuel. Mais l'expert psychologue a retrouvé chez 11 des prévenus - dont moi - les traits d'abuseur sexuel, c'est-à-dire l'égoïsme et l'immaturité affective. Et à la lecture des rapports d'expertise, on en a déduit que l'expertisé était un abuseur sexuel...

Concernant les enfants, on en est aussi arrivés à des aberrations de ce genre. Par exemple, une psychologue nous a expliqué qu'un enfant qui avait dessiné une « musaraigne à moyenne queue » voulait dire qu'il était susceptible d'avoir été abusé sexuellement. Ou encore qu'un enfant pouvait avoir été abusé parce qu'il avait dessiné une araignée colorée en rouge ! Avant Outreau, on parlait du principe que l'enfant mentait. Avec Outreau, on a sacralisé la parole de l'enfant. Il faudrait parvenir à un système plus juste où l'on considère que l'enfant peut mentir.

### **Pourquoi le juge des libertés et de la détention a-t-il systématiquement suivi les demandes de Burgaud de vous laisser en détention ?**

Le pouvoir de mettre un prévenu en détention appartenait autrefois au juge d'instruction : on a voulu limiter ce pouvoir en créant le JLD (juge des libertés et de la détention) qu'on peut surtout, à mon avis, appeler le juge de la détention. Ce magistrat prend connaissance du dossier 10 minutes environ avant la comparution de la personne devant lui : comment voulez-vous qu'il connaisse le dossier ? Le JLD ne sert à rien, il est une chambre d'enregistrement, tout comme la chambre de l'instruction.

### **Avez-vous eu le sentiment que, dans votre cas, le juge Burgaud en faisait une affaire personnelle ?**

Je ne crois pas. En revanche, comme Burgaud a créé son réseau, il fallait bien qu'il y trouve un curé - Dominique Wiel -, un « méchant » - l'huissier -, quelqu'un qui transporte les enfants - le chauffeur de taxi - etc. Sur la cinquantaine de noms cités par le fils Badaoui, Burgaud en a retenu 14 qu'il n'a évidemment pas choisis au hasard.

### **Qu'est-ce qui vous faisait reprendre espoir quand vous étiez en prison ?**

Ma mise en détention a été marquée par différentes périodes. Au tout début, j'avais beaucoup d'espoir parce que j'étais convaincu qu'on allait me libérer rapidement. Lorsque, au bout de huit mois d'emprisonnement, je constate que ma situation perdure, je fais une tentative d'autolyse par absorption médicamenteuse. Quand je me retrouve hospitalisé, je reprends espoir car ma femme a été libérée. Mais ma situation ne change pas et je m'enferme dans la panoplie du détenu modèle car je me disais que j'étais là pour 20 ans ! J'ai alors suivi des cours, fréquenté la bibliothèque, assisté à la réflexion biblique etc.



Puis, au bout d'un an et demi, je me suis dit que je ne pourrais jamais tenir. J'ai alors décidé d'arrêter de m'alimenter, non plus pour protester mais pour mourir. J'ai été transporté à l'hôpital prison de Fresnes dont j'ai été libéré au bout de 98 jours sans m'alimenter, passant de 97 à 48 kilos !

### **Quels garde-fous pourrait-on mettre en place pour éviter un nouvel «Outreau» ?**

Je crois qu'une réforme de la magistrature est nécessaire. Car lorsqu'on choisit d'être magistrat, ce n'est pas seulement un métier où l'on est censé appliquer des textes de loi, mais il faut savoir qu'on a en face de soi des êtres humains et que les décisions influent sur la vie des gens et de leurs proches. Le plus terrible, c'est qu'il existe des garde-fous comme la chambre de l'instruction censée surveiller le juge d'instruction, mais que cette soupape n'a jamais fonctionné.

Sarkozy a eu une bonne idée puisqu'il voulait remplacer le juge d'instruction par un «pôle de l'instruction», composé de trois magistrats. Je crois que c'est un garde-fou car l'un des juges peut avoir une opinion différente et faire réfléchir les deux autres - mais à condition que ces deux-là ne se reposent pas sur la parole du premier.

### **Qu'avez-vous pensé de la Commission d'enquête parlementaire ?**

La Commission d'enquête parlementaire est un élément de ma reconstruction, comme l'ont été la publication de mon livre «Chronique de mon erreur judiciaire», ma renaissance professionnelle en redevenant huissier de Justice, et maintenant le film PRÉSUMÉ COUPABLE. Ce qui était effroyable, c'était de voir le regard effaré des députés qui, tout à coup, se demandaient comment on avait pu incarcérer des innocents, en dépit des lois - et même sous couvert des lois - qu'ils avaient votées. Et comment l'Inquisition et la «lettre de cachet du roi» avaient pu, de nouveau, être au goût du jour. La Commission a fait naître un véritable espoir, mais il n'en est malheureusement rien ressorti de concret, si ce n'est la réformette Clément. Du coup, d'autres «Outreau» risquent de se produire à l'avenir.

### **Une partie de l'opinion publique continue de croire que certains des acquittés d'Outreau ont malgré tout une part de responsabilité dans cette affaire...**

On ne pourra jamais rien faire contre une idée reçue. Il faut savoir qu'Outreau n'a pas plu à certains magistrats et que laisser planer ce doute permet à ces juges de continuer de faire croire que parmi les acquittés, il y a des coupables. PRÉSUMÉ COUPABLE n'a pas l'ambition de traiter de l'affaire d'Outreau, mais a la volonté de faire réfléchir et de montrer comment, en France, un individu qui avait une vie rangée et qui ne demandait rien à personne a vu son existence basculer du jour au lendemain. Et comment il est passé d'un homme respecté et respectable à un criminel violeur d'enfant.

### **Pensez-vous que les médias aient aussi leur part de responsabilité ?**

Absolument. Quand on lit les premiers articles de presse et qu'on voit les reportages de novembre 2001, c'est effroyable : notre culpabilité y est avérée. Ce que je reproche aux journalistes, c'est de ne pas avoir mené un travail d'investigation et de s'être contentés de reprendre les fuites volontaires du Parquet, de la police et des avocats des parties civiles. Et la presse se vend bien mieux quand elle titre «Un réseau pédophile à Outreau» que «Des innocents en prison ?». Heureusement, par la suite, des journalistes belges ont commencé à comprendre qu'Outreau ne reposait sur rien. Et en France, Florence Aubenas a, comme quelques autres, fini par creuser le dossier.



### **Croyez-vous encore en la justice ?**

Oui, puisque je suis huissier de Justice et que l'institution judiciaire est un pilier de notre démocratie : je pense vraiment que Fabrice Burgaud est une exception dans sa profession et que la plupart de ses collègues font leur travail avec intégrité et humanité. Lorsqu'Outreau s'est terminé pour moi, j'avais d'ailleurs envie de devenir magistrat. Grâce à mon expérience d'huissier, je connaissais bien les procédures civiles et de surendettement. Avec Outreau, j'ai découvert ce que c'était que de priver quelqu'un de liberté. J'ai connu les conditions de détention et j'ai su comment se déroulait une garde à vue. J'aurais donc pu être un bon magistrat. Mais on m'en a dissuadé. Avec le recul, j'ai sans doute eu raison de suivre ces conseils car le corps de la magistrature m'aurait toujours fait sentir que je ne faisais pas partie des siens.

### **Éprouvez-vous encore de la haine pour Fabrice Burgaud ?**

J'en ai eu pendant un moment, mais très vite, elle s'est transformée en colère. Je suis protestant réformé et ma foi m'a beaucoup aidé pendant ces quatre ans de cauchemar - Outreau est, pour moi, un accident de la vie qui m'a plongé dans un profond coma. Du coup, j'ai rapidement pardonné à ce petit garçon qui m'a accusé et si, par la suite, j'ai réussi à pardonner à Myriam Badaoui, je n'ai jamais réussi à pardonner à Fabrice Burgaud. Mais il ne m'y aide pas car il n'a jamais demandé pardon et ne s'est même pas excusé.

### **Dans quel état d'esprit étiez-vous en écrivant «Chronique de mon erreur judiciaire» ?**

À l'origine, c'était un cahier de chevet que je tenais tous les jours de mon incarcération, et que j'ai continué pendant le procès de Saint-Omer. Mais je n'avais jamais imaginé que ces notes deviendraient un jour un livre. Et Flammarion a eu le courage d'éditer quelqu'un qui avait été condamné par une cour d'Assises. Ce livre m'a fait beaucoup de bien. Aujourd'hui, je continue à écrire puisque je veux rajouter quelques chapitres à «Chronique» qui s'arrêtait à Saint-Omer.

### **Comment avez-vous accueilli la démarche de Vincent Garenq et Christophe Rossignon quand ils vous ont approché ?**

J'ai d'abord reçu un courrier de Flammarion pour m'informer de leurs intentions, mais, au départ, cette idée ne me plaisait pas. Quand j'ai rencontré Vincent, et que nous avons longuement discuté, mes *a priori* négatifs ont évolué : j'ai découvert un réalisateur qui avait compris ma souffrance et qui savait que ce film ne pouvait pas être une fiction. Dans un deuxième temps, j'ai fait la connaissance de Christophe Rossignon qui a scellé le projet. Je me souviendrai toujours de ce qu'il m'a dit : «Tu as un droit de vie ou de mort sur ce film.» Je pouvais donc lui dire qu'on arrêterait le tournage du jour au lendemain parce que je ne m'y retrouvais pas. C'est exceptionnel. J'avais aussi demandé à Vincent et Christophe que mes fils travaillent sur le film : ils s'y sont engagés et ont tenu parole. Grâce à eux, je franchis une nouvelle étape dans ma reconstruction et je positive Outreau.

### **Comment vous êtes-vous impliqué dans le film ?**

Même si Vincent était aux rênes de l'écriture, il m'a toujours laissé la possibilité de «valider» ce qu'il écrivait. Et j'ai pu lire la douzaine de versions successives du scénario. De même, on m'a laissé donner mon avis sur le casting, sur les costumes, les détails des décors etc.

J'ai également passé plusieurs heures avec les acteurs qui avaient besoin de me connaître et de me poser des questions. Mais j'avoue que j'ai eu un mouvement de recul en apercevant Raphaël Ferret qui joue Burgaud : la ressemblance était telle que, soudain, les fantômes d'Outreau revenaient me hanter.



**Racontez-moi votre rencontre avec Philippe Torreton.**

Quand Vincent Garenq a rencontré Philippe Torreton, il m'a appelé pour me dire qu'il avait trouvé quelqu'un qui était déjà dans mon personnage. C'est le seul dont il ait parlé en ces termes. Quand j'ai fait la connaissance de Philippe, le courant est tout de suite passé entre nous. J'ai compris qu'il voulait coller au personnage et, surtout, ne pas trahir ma souffrance. J'ai eu raison puisqu'il a totalement tenu parole. Il a même poussé la perfection jusqu'à perdre 27 kilos et à vouloir me ressembler.

**Qu'avez-vous ressenti, sur le plateau, en voyant votre calvaire «incarné» par des comédiens ?**

Cela m'a aidé dans la mesure où je voyais que je n'étais plus seul à porter ma souffrance. Et même si c'était un acteur, il jouait tellement bien que j'ai eu l'impression de partager ce fardeau. Certaines scènes ont été très dures pour moi : lorsque Philippe apprend le décès de sa mère, j'ai été très ébranlé car je n'ai toujours pas fait son deuil. Elle est décédée en 2002 et j'ai toujours considéré que ce n'était pas son heure. Malgré tout, même si c'était parfois difficile, c'était une joie de venir sur le tournage et de voir l'exigence de Vincent, derrière sa caméra, ou de Philippe dans mon rôle.

**Quel peut être l'impact d'un tel film sur l'opinion publique ?**

Je voudrais que le film puisse atteindre un public que le livre n'avait pas touché et qu'on puisse montrer l'état de la justice et des prisons en France.

Le cauchemar d'Outreau a démarré le 14 novembre 2001 ; le 14 novembre 2011, je refermerai ce chapitre définitivement et ce sera, pour moi, une avancée importante avant l'ultime étape : le pardon à Burgaud.



## ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE ROSSIGNON

### Pourquoi avez-vous souhaité produire PRÉSUMÉ COUPABLE ?

Quelques mois avant le tournage de COMME LES AUTRES, son premier film, Vincent Garenq m'a parlé du livre d'Alain Marécaux, «Chronique de mon erreur judiciaire». En le lisant, j'ai été submergé par l'émotion et je me suis même surpris à pleurer, tellement ce qu'Alain y racontait était poignant. Ce qui m'a entre autres frappé c'est de découvrir au fur et à mesure de ma lecture que son drame pouvait arriver à n'importe qui, donc à moi...

J'ai également été conquis par l'immédiate vision de Vincent, qui dès cette époque savait qu'il resterait très fidèle à ce qu'avait vécu Alain et qu'il ne voulait rien fictionnaliser. D'où d'ailleurs le carton qui ouvre le film : «Il s'agit de la fidèle adaptation du journal intime d'Alain Marécaux».

### Comment s'est passée votre première rencontre avec Alain Marécaux ?

Avec Vincent, qui l'avait déjà rencontré, nous l'avons vu chez lui, à Calais. Pour faire connaissance nous avons parlé de certains films que j'ai produits, comme JOYEUX NOËL et WELCOME, et nous avons évoqué ensemble le Nord d'où je suis originaire, comme lui... Mais très vite, nous avons bien sûr parlé du calvaire qu'il a vécu et il a eu les larmes aux yeux. Vincent et moi on s'est retrouvés à pleurer avec lui. On a de fait, beaucoup pleuré sur ce film... Il était pour nous à l'époque un quasi inconnu, même si on avait l'impression de déjà bien le connaître à travers la lecture de son livre. Je n'oublierai jamais ce moment-là. Je me suis alors dit qu'on s'embarquait dans un projet très chargé émotionnellement, mais aussi que j'étais heureux de m'engager dans une aventure comme celle-là, une aventure profondément humaine.

### Aviez-vous été particulièrement marqué par le fiasco judiciaire d'Outreau ?

Pas spécialement. Comme tout le monde, j'avais plus ou moins suivi l'affaire dans la presse, mais en fait je me suis aperçu en produisant le film de Vincent que je ne savais rien. Comme beaucoup, nous n'avions compris que peu de chose autour du fiasco judiciaire, du bal des experts en tout genre, du rôle de la presse, des innocents, des 4 coupables, des enfants réellement victimes... Ce film n'a pas la prétention de tout éclairer, c'est impossible. Il est, je le redis, l'unique point de vue d'Alain Marécaux. Mais pour autant il nous fait toucher de très près, grâce entre autres à l'incroyable qualité de jeu de Philippe Torreton, le drame humain qu'il y a derrière cette affaire.

### Vous produisez souvent des films qui s'inspirent de l'histoire récente ou de l'actualité. Diriez-vous que vous défendez un certain cinéma engagé ?

Avec Philip Boëffard, mon associé, et moi-même, c'est un cinéma que nous aimons beaucoup. Du coup, quand un projet de ce genre se présente, nous n'hésitons pas à l'accompagner. Mais c'est aussi parce que ces films portent la marque de réalisateurs que nous apprécions et qui aiment eux aussi ce genre de cinéma comme Mathieu Kassovitz (pour L'ORDRE ET LA MORALE), Philippe Lioret (pour WELCOME) ou Christian Carion (pour L'AFFAIRE FAREWELL et JOYEUX NOËL).





### **Avez-vous eu des moments de doute face aux enjeux d'un tel projet ?**

Pas du tout. Bien entendu, nous avons pris conseil auprès de nos avocats, non seulement pour éviter un procès, mais aussi par souci d'éthique - sans pour autant chercher à épargner quiconque, bien que Vincent n'ait jamais souhaité faire un film à charge. De toute façon, nous avons aussi des «garde-fous» puisque Alain et son avocat, Maître Delarue, ont été consultants sur l'écriture du scénario. Au final, le film met clairement en cause l'institution judiciaire, mais elle s'est prise toute seule les pieds dans le tapis de la réalité, le film n'est qu'un miroir incomplet et largement en dessous de cette réalité.

### **Avez-vous eu des difficultés à monter financièrement le film ?**

Nous avons, Philip et moi, fait appel à nos partenaires avec lesquels nous travaillons le plus : Mars (pour la salle), Film Distribution (pour les ventes internationales), FTD (pour la vidéo), notre ami producteur Belge Patrick Quinet d'Artemis, Canal+, F3, le CRRAV/Nord-Pas de Calais et un important pool de SOFICA qui a supplanté les minimums garantis des distributeurs, plus l'avance sur recettes, qui n'est pas simple à obtenir... plus l'apport de Nord-Ouest. Il a fallu un peu batailler avec certains, mais au final ils nous ont tous fait confiance, à tous niveaux. Beaucoup étaient déjà les partenaires de COMME LES AUTRES. Mais il a fallu que Vincent fasse preuve de pas mal de souplesse pour tenir le film dans un budget très serré d'un peu plus de 5,5 M€.

### **Vous a-t-on mis des bâtons dans les roues ?**

Quelques fonctionnaires de l'administration judiciaire et pénitentiaire, qui avaient été confrontés à l'affaire d'Outreau et qui avaient le pouvoir de nous empêcher sur certains de nos besoins pour faire le film, ne nous ont pas facilité la tâche, pour certains décors comme les prisons et les tribunaux, car ils ne voyaient pas notre projet d'un très bon œil. Du coup, on s'est débrouillé autrement et nous avons trouvé la prison principale du film en Belgique.

### **Vous êtes-vous particulièrement impliqué dans la fabrication du film ?**

J'ai d'abord beaucoup parlé avec Vincent pendant l'écriture. Ensuite, je suis allé souvent sur le tournage, notamment parce que je savais que Philippe Torreton avait un poids très lourd sur ses épaules : il portait la vie d'un homme, toujours en vie, et il a dû faire un travail physique extrêmement éprouvant, en perdant 27 kg pour le film ! Du coup, je me sentais particulièrement responsable car il n'était pas question de mettre Philippe en danger. Ce film a été pour lui un énorme travail psychologique et émotionnel...

### **Pensez-vous qu'un film comme PRÉSUMÉ COUPABLE puisse contribuer à prévenir d'autres «Outreau» ?**

Au fond de moi, j'en ai l'espoir, même si je suis beaucoup moins naïf qu'il y a quelques années. À l'époque de LA HAINE, j'avais cru qu'un tel film pourrait contribuer à faire évoluer les mentalités - et je pense d'ailleurs qu'il a éveillé les consciences, mais pas plus. Aujourd'hui, je suis plus prudent et j'espère qu'au minimum PRÉSUMÉ COUPABLE provoquera le débat sur ce qu'il conviendrait de faire pour éviter qu'un tel fiasco judiciaire ne se reproduise. Car Outreau aurait largement justifié de mettre en place des réformes qui n'ont jamais eu lieu.



# CRÉDITS

Alain Marécaux **Philippe Torreton**  
Maître Hubert Delarue **Wladimir Yordanoff**  
Edith Marécaux **Noémie Lvovsky**  
Le juge Burgaud **Raphaël Ferret**  
Thessy **Michèle Goddet**  
Myriam Badaoui **Farida Ouchani**  
Le procureur - avocat général **Olivier Clavier**  
Le père d'Alain Marécaux **Jean-Pierre Bagot**  
Aurélie Grenon **Sarah Lecarpentier**



Réalisation **Vincent Garenq**  
Producteurs délégués **Christophe Rossignon**  
**Philip Boëffard**  
Scénario, adaptation et dialogues **Vincent Garenq**  
**D'après l'ouvrage d'Alain Marécaux**  
**«Chronique de mon erreur judiciaire»**  
publié aux éditions **Flammarion**  
**Hubert Delarue et Serge Frydman**  
Consultants scénario **Patrick Quinet**  
Producteur associé **Eve François-Machuel**  
Productrice exécutive **Laurent Sivot**  
Directeur de production **Julien Azoulay**  
Directeur de postproduction

Image **Renaud Chassaing**  
1<sup>er</sup> Assistant opérateur **Sébastien Leclercq**  
2<sup>ème</sup> Assistant opérateur **Frédéric Hauss**  
Monteur image **Dorian Rigal-Ansous**  
Monteur image adjoint **Antoine Battistelli**  
Direction artistique **Yves Brover**  
1<sup>er</sup> Assistant décorateur **Patrick Schmitt**  
Régisseurs d'extérieur **Thierry Rouxel**  
**Thomas Peckre**

Accessoiriste **Sophie Couderc-Hensgens**  
Ingénieur du son **Pascal Jasmes**  
1<sup>er</sup> Assistant son **Emmanuel Ughetto**  
Mixage **Philippe Amouroux**  
Casting **David Bertrand**  
1<sup>er</sup> Assistant réalisateur **Maurice Hermet**  
2<sup>ème</sup> Assistant réalisateur **Stéphanie Champault**  
Scripte **Yannick Charles**  
Chef Costumière **Fanny Drouin**  
Chef maquilleuse **Mabi Anzalone**  
Régisseur général **Christine Gamay**  
Régisseur adjoint **Olivier Lachevre**  
Chef électricien **Grégory Fromentin**  
Chef machiniste **Martin Defossez**  
Photographe de plateau **Jean-Claude Lothar**

Distribution salles France **Mars Distribuon**  
Ventes internationales **Films Distribution**  
Éditions vidéo **France Télévision Distribution**

Production déléguée Nord-Ouest Films  
[www.nord-ouest.fr](http://www.nord-ouest.fr)

Une coproduction Nord-Ouest Films, France 3 Cinéma, Artémis Productions  
avec la participation de Canal+ et Ciné Cinéma

en association avec le CRRV et les Soficas COFINOVA 7, COFIMAGE 22, BANQUE POPULAIRES IMAGES 11, UNI ETOILE 8, A PLUS IMAGE 2